



N° 11F0019MIF au catalogue — N° 240

ISSN: 1205-9161

ISBN: 0-662-78935-0

Document de recherche

**Direction des études analytiques
documents de recherche**

L'inégalité du revenu et le faible revenu au Canada : une perspective internationale

par Garnett Picot et John Myles

Division de l'analyse des entreprises et du marché du travail
24-F, Immeuble R.-H.-Coats, Ottawa K1A 0T6

Téléphone: 1 800 263-1136



Toutes les opinions émises par les auteurs de ce document ne reflètent pas nécessairement celles de Statistique Canada.



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

L'inégalité du revenu et le faible revenu au Canada : une perspective internationale

par Garnett Picot* et John Myles**

11F0019MIF N° 240

ISSN : 1205-9161

ISBN : 0-662-78935-0

Division de l'analyse des entreprises et du marché du travail
24-F, immeuble R.H.Coats, Ottawa (Ontario) K1A 0T6

*Statistique Canada

** Université de Toronto et Statistique Canada

Comment obtenir d'autres renseignements:

Service national de renseignements: 1 800 263-1136

Renseignements par courriel : infostats@statcan.ca

Février 2005

Les opinions exprimées dans le présent document sont celles des auteurs et ne reflètent pas forcément celles de Statistique Canada.

Publication autorisée par le Ministre responsable de Statistique Canada

©Ministre de l'Industrie, 2005

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre le contenu de la présente publication, sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, photographique ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable des Services de concession des droits de licence, Division du marketing, Statistique Canada, Ottawa (Ontario), Canada K1A 0T6.

Also available in English

Table des matières

I.	Introduction	5
II.	L'inégalité du revenu familial.....	5
II.1	L'inégalité du revenu familial dans une perspective comparative	6
II.2	L'inégalité du revenu familial est-elle en hausse au Canada?.....	9
III.	Faible revenu	11
III.1	Le faible revenu dans une perspective comparative	11
III.1 a)	Niveaux et tendances	11
III.1 b)	Le rôle des transferts et des impôts.....	14
III.1 c)	Niveaux de vie réels des familles pauvres au Canada et aux États-Unis.....	16
IV.	Taux de faible revenu au Canada.....	18
IV.1	Variations des niveaux de faible revenu au Canada pendant les années 1990.....	18
IV.2	Les nouveaux immigrants et les tendances du faible revenu pendant les années 1990.....	20
V.	La dynamique du faible revenu	23
V.1	La dynamique du faible revenu dans un contexte comparatif.....	23
V.2	La mobilité intergénérationnelle du revenu	25
V.3	Les plus vulnérables : la concentration de la persistance du faible revenu au Canada.....	27
VI.	Résumé et conclusion	28
	Bibliographie	32

Résumé

Dans le présent document, nous proposons un aperçu des tendances de l'inégalité du revenu et du faible revenu au Canada dans une perspective internationale. Nous tentons notamment de répondre aux questions suivantes :

- Après quelques décennies de stabilité, l'inégalité du revenu familial est-elle en hausse au Canada?
- L'inégalité du revenu au Canada est-elle faible ou élevée?
- Le taux de faible revenu au Canada est-il faible ou élevé par rapport aux autres pays occidentaux?
- Le régime d'impôts et de transferts réduit-il davantage les taux de faible revenu au Canada qu'aux États-Unis ou dans les pays européens?
- Le taux et l'écart de faible revenu ont-ils augmenté au Canada au cours des deux dernières décennies?
- La hausse du taux de faible revenu des immigrants a-t-elle une incidence significative sur le taux global de faible revenu?
- La plupart des périodes de faible revenu se prolongent-elles, et dans quels groupes se concentre la persistance du faible revenu?

Pour répondre à ces questions, nous nous inspirons des résultats d'un certain nombre de documents.

Mots-clés : pauvreté, dynamique de la pauvreté, inégalité du revenu, inégalité, comparaisons internationales

I. Introduction

Les tendances des niveaux de faible revenu et de l'inégalité du revenu au Canada constituent deux des indicateurs les plus étroitement surveillés du bien-être économique. Dans le présent document, nous étudions des données récentes sur ces tendances en tirant parti de nouveaux ensembles de données longitudinales et transnationales pour étendre la portée de notre étude dans le temps et dans l'espace¹.

Grâce à l'établissement d'enquêtes longitudinales à grande échelle au cours des années 1990, nous pouvons maintenant nous interroger non seulement sur le nombre de personnes en situation de faible revenu pendant une période donnée, mais aussi sur la durée de la situation de faible revenu. Si la plupart des périodes de faible revenu sont très brèves (voir Duncan, 1984; Drolet et Morissette, 2000; Finnie, 2000), d'autres durent plus longtemps, et l'on se préoccupe d'autant plus de l'exclusion économique que les gens restent en situation de faible revenu pendant de longues périodes. Il est donc essentiel de déterminer dans quelle mesure les familles restent en situation de faible revenu pour concevoir des politiques visant à améliorer le sort des personnes défavorisées.

Dans le cadre de notre étude, nous entendons également situer l'expérience canadienne dans un contexte international. Les niveaux d'inégalité et les taux de faible revenu sont-ils élevés ou faibles au Canada selon les normes internationales? Quel rôle joue le régime d'impôts et de transferts dans la réduction du faible revenu ou de l'inégalité du revenu au Canada par rapport aux pays européens ou aux États-Unis? Les réponses à ces questions et à des questions connexes devraient permettre aux décideurs d'élaborer des politiques économiques raisonnées et spécialement adaptées au Canada.

Dans la première partie du document, nous examinons les niveaux et les tendances de l'inégalité du revenu familial. Dans la deuxième partie, nous nous penchons sur les niveaux et les tendances du faible revenu et, dans la troisième partie, sur des études de la dynamique du revenu. Dans chaque section, nous situons d'abord l'expérience canadienne dans un contexte comparatif transnational avant d'aborder les résultats propres au Canada.

II. L'inégalité du revenu familial

Les mesures de l'inégalité du revenu familial fournissent un aperçu sommaire des variations du revenu relatif pour l'ensemble de la population, à l'échelle nationale ou internationale. Quels

-
1. La présente étude repose pour une bonne part sur des travaux de recherche publiés par deux divisions de Statistique Canada (la Division de l'analyse des entreprises et du marché du travail et la Division des études sur la famille et le travail) et par la Direction générale de la recherche appliquée de Développement des ressources humaines Canada, ainsi que sur l'Étude sur le revenu du Luxembourg (ÉRL). La plupart des données présentées ici sont tirées de sept documents publiés par ces groupes, soit : 1) Tim Smeeding (2003) *Government Programs and Social Outcomes: The United States in Comparative Perspective*; 2) M. Frenette, D. Green et G. Picot (2004) Croissance de l'inégalité du revenu pendant les années 1990 : exploration de trois sources de données; 3) G. Picot, R. Morissette et J. Myles (2003) *Intensité des faibles revenus au cours des années 1990 : le rôle de la croissance économique, des revenus d'emploi et des transferts sociaux*; 4) G. Picot et F. Hou (2003) *La hausse du taux de faible revenu chez les immigrants au Canada*; 5) M. Corak, W.-H. Chen, A. Demanti et D. Butler (À venir) *Social cohesion and the dynamics of income in four countries*; 6) M. Corak (2001) *Are the kids all right? Intergenerational mobility and child well-being in Canada*; et 7) M. Hatfield (2003) *Persistent low-income: a key barrier to social inclusions*.

sont les niveaux et les tendances à l'échelle transnationale? Comment le Canada se compare-t-il aux autres pays? L'inégalité du revenu familial est-elle en hausse au Canada? Dans l'affirmative, pourquoi? Nous présentons d'abord un aperçu comparatif transnational de l'inégalité du revenu pour voir où se situe le Canada à l'échelle mondiale. Nous étudierons ensuite les niveaux et les tendances observés au Canada.

II.1 L'inégalité du revenu familial dans une perspective comparative

Pour établir des comparaisons transnationales, nous avons choisi certains pays en fonction d'un ensemble largement reconnu d'études comparatives (Esping-Andersen, 1990; Esping-Andersen, 1999; qui distinguent trois « familles de pays » ou « régimes de bien-être » bien définis, caractérisés par des tendances à peu près semblables au chapitre des liens entre les familles, les marchés et les États dans la répartition du bien-être économique. Ces groupes, qui reflètent des différences institutionnelles et politiques de longue date, comprennent les pays scandinaves ou nordiques (représentés ici par la Finlande et la Suède), les pays de l'Europe continentale (la Belgique, l'Allemagne et les Pays-Bas) et les pays « anglo-saxons » (le Canada, le Royaume-Uni et les États-Unis)².

Sur le plan des niveaux et des tendances de l'inégalité du revenu familial, les différences nationales tiennent à un ensemble complexe de facteurs liés aux marchés du travail, aux politiques gouvernementales concernant les impôts et les transferts, ainsi qu'aux tendances observées en matière de constitution d'une famille. Comme la plupart des gens tirent la plus grande partie de leur revenu du *marché du travail*, directement (adultes) ou indirectement (enfants) et ce, pendant la plus grande partie de leur vie, les niveaux d'emploi et la répartition des salaires et des gains individuels jouent un rôle primordial dans la répartition du revenu. Toutefois, la répartition finale du revenu (disponible) est déterminée par les *transferts de revenu* (pensions de vieillesse, prestations pour enfants, etc.) effectués par l'État, ainsi que par les impôts prélevés auprès des particuliers et des familles pour financer ces dépenses. Le bien-être économique dépend également de la constitution *des familles et des ménages*. Les familles à un seul soutien, par exemple, risquent davantage d'avoir un faible revenu dans tous les pays, et ce risque est accentué par la hausse des taux de séparation et de divorce.

2. Notre choix correspond à celui de Smeeding (2003), qui mentionne que l'ajout d'autres pays nordiques (la Norvège, le Danemark) ne ferait que reproduire les résultats de la Finlande et de la Suède. Enfin, on ne dispose pas encore de données récentes sur le revenu et la pauvreté pour la France et l'Australie, alors que les données des pays du sud de l'Europe (l'Italie, l'Espagne) sont trop imprécises pour qu'on en tienne compte dans les mesures du bien-être économique.

Tableau 1 : Travailleurs à faible revenu, dépenses sociales et pourcentage des familles monoparentales dans huit pays

Pays	Pourcentage des travailleurs à temps plein gagnant moins de 65 % des gains médians (1994)	Dépenses sociales au titre des adultes autres que les personnes âgées en % du PIB (1999)	Pourcentage des familles monoparentales
États-Unis	25 %	2,8	10,6
Canada	23 %	6,0	7,3
Royaume-Uni	20 %	6,4	9,0
Allemagne	13 %	8,9	4,0
Pays-Bas	12 %	10,5	3,5
Belgique	7 %	8,9	4,3
Finlande	6 %	12,1	5,7
Suède	5 %	12,6	7,9

Source : OCDE (1996) pour les gains; Smeeding (2003), d'après l'OCDE, pour les dépenses sociales et les familles monoparentales.

Comme le montre le tableau 1, les pays diffèrent considérablement sur les trois plans. Les travailleurs des pays anglo-saxons—le Canada, les États-Unis et le Royaume-Uni—risquent beaucoup plus d'être peu rémunérés et les gouvernements de ces pays consacrent une faible part du patrimoine national à la redistribution du revenu. Le Canada, les États-Unis et le Royaume-Uni comptent aussi plus de familles monoparentales que les autres pays (à l'exception de la Suède). Les pays de l'Europe centrale (représentés ici par la Belgique, l'Allemagne et les Pays-Bas) se situent au milieu de la répartition. Les pays nordiques affichent à la fois de plus faibles niveaux d'emploi peu rémunéré et des niveaux plus élevés de dépenses sociales que les autres pays développés. Bien que les « risques » diffèrent par leur ampleur, leur regroupement par pays a tendance à se reproduire dans nos comparaisons transnationales des résultats distributifs.

Le tableau 2 résume les résultats récents (1997 à 2000) des écarts transnationaux en matière d'inégalité du revenu pour ces huit mêmes pays. À la fin du siècle, l'inégalité du revenu familial, mesurée selon l'indice de Gini, était remarquablement semblable dans les pays de l'Europe centrale et dans les pays nordiques. La position du Canada (Gini = 0,29), qui se révèle plus égalitaire que les États-Unis (Gini = 0,37) et que le Royaume-Uni (Gini = 0,35), mais moins que les pays de l'Europe du centre et du nord, reproduit une tendance familière observée dans bien des comparaisons transnationales antérieures. La comparaison des ratios par centile brosse un tableau un peu plus intuitif de ces écarts. Aux États-Unis, les revenus familiaux qui se situent près de la limite supérieure de la répartition (le 90^e centile) sont plus de cinq fois supérieurs à ceux qui se situent près de la limite inférieure (le 10^e centile); au Canada, ils sont environ quatre fois supérieurs. En Suède et en Finlande, le ratio est d'environ trois contre un. Par rapport aux familles qui se situent au milieu de la répartition (au 50^e centile), les personnes à faible revenu des pays nordiques ont des revenus qui représentent 57 % du revenu médian, contre 47 % au Canada et au Royaume-Uni et 39 % aux États-Unis.

Tableau 2 : Mesures de l'inégalité du revenu familial : une comparaison internationale*

- Revenu (disponible) après impôts et transferts - corrigé pour le nombre d'équivalents-adultes**				
	Gini	Ratio du revenu élevé au faible revenu (P90/P10)	Ratio du faible revenu au revenu moyen (P10/P50)	Ratio du revenu élevé au revenu moyen (P90/P50)
États-Unis (2000)	0,37	5,43	0,39	2,10
Royaume-Uni (1999)	0,35	4,54	0,47	2,14
Canada (1997)	0,29	3,99	0,47	1,86
Pays-Bas (1999)	0,25	3,27	0,53	1,75
Allemagne (2000)	0,25	3,17	0,55	1,73
Belgique (1997)	0,25	3,19	0,53	1,70
Suède (2000)	0,25	2,95	0,57	1,68
Finlande (2000)	0,25	2,90	0,57	1,64

* Le coefficient de Gini varie entre 0 et 1,0 : plus le coefficient de Gini est élevé, plus le niveau d'inégalité l'est aussi. Les résultats du tableau 1 sont fondés sur le revenu familial disponible (après impôts et transferts), l'unité analysée étant la personne, et l'on attribue à chaque personne le revenu familial « corrigé pour le nombre d'équivalents-adultes ».

** Le revenu corrigé pour le nombre d'équivalents-adultes est une mesure du revenu par habitant qui tient compte des économies d'échelle liées aux grandes familles. On le calcule en divisant le revenu familial par le nombre d'« équivalents-adultes » au sein de la famille. Une famille de quatre personnes peut compter deux équivalents-adultes, étant supposé que quatre personnes dans un ménage équivalent à deux personnes vivant seules.

Source : Smeeding (2003).

Les niveaux actuels d'inégalité du revenu sont-ils élevés ou faibles par rapport aux niveaux antérieurs? Dans le tableau 3, nous montrons comment l'inégalité a évolué dans ces pays depuis la fin des années 1970. La caractéristique la plus remarquable de ces résultats tient peut-être à la stabilité du classement relatif des pays malgré la variation. Les pays qui accusaient des niveaux élevés d'inégalité (dont le Canada) au début de la période présentaient toujours des niveaux élevés à la fin de la période. Les pays nordiques (la Finlande et la Suède) ont conservé leurs niveaux nettement faibles d'inégalité jusqu'au milieu des années 1990, après quoi ils ont commencé à se rapprocher des niveaux des pays de l'Europe centrale. Quant à la situation du Canada par rapport aux États-Unis et au Royaume-Uni, elle a changé de façon spectaculaire depuis les années 1970. Au début de la période, l'écart entre le Canada et les États-Unis était minime et l'inégalité était plus grande au Canada qu'au Royaume-Uni. À la fin de la période, toutefois, le niveau d'inégalité était nettement moins élevé au Canada qu'aux États-Unis et au Royaume-Uni, grâce à la stabilité relative de la répartition canadienne par rapport à l'accroissement séculaire de l'inégalité aux États-Unis et au Royaume-Uni. Bien documentée depuis un certain temps (Beach et Slotsve, 1996; Wolfson et Murphy, 1998; Gottschalk et Smeeding, 1997), la stabilité relative de la répartition du revenu au Canada pendant les années 1980 et au début des années 1990 reflète le fait qu'au cours de cette période, l'augmentation des transferts sociaux a compensé l'inégalité accrue entre les familles qui résultait du revenu du marché. Comme nous le montrons dans la section suivante, toutefois, de nouvelles données

tirées d'études plus récentes semblent indiquer que l'inégalité du revenu au Canada, rompant avec cette tendance de longue date à la stabilité, a augmenté à la fin des années 1990.

	Fin des années 1970	Milieu des années 1980	Milieu des années 1990	Données les plus récentes
États-Unis	0,30	0,34	0,36	0,37
Canada	0,29	0,28	0,28	0,29
Royaume-Uni	0,27	0,30	0,34	0,35
Allemagne	0,26	0,25	0,26	0,25
Pays-Bas	s.o.	0,26	0,25	0,25
Belgique	s.o.	0,23	0,22	0,25
Finlande	s.o.	0,21	0,22	0,25
Suède	0,22	0,22	0,22	0,25

Source : ÉRL (Étude sur le revenu du Luxembourg).

II.2 L'inégalité du revenu familial est-elle en hausse au Canada?

Les chiffres présentés au tableau 3 montrent que l'inégalité du revenu, mesurée à l'aide du coefficient de Gini (qui croît avec le degré d'inégalité), a peu changé entre la fin des années 1970 et la fin des années 1990. Ces résultats sont fondés sur une enquête à laquelle on a mis un terme en 1997 pour en entreprendre une nouvelle. Cependant, pour évaluer les tendances récentes, il faut véritablement analyser des points comparables du cycle conjoncturel et se servir de données plus récentes. Pour cela, nous nous fions à deux sources : le recensement et une série qui représente une combinaison de l'Enquête sur les finances des consommateurs (EFC), à laquelle on a mis un terme, et celle qui l'a remplacée, soit l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR). Nous concentrons notre attention sur les années 1990 et 2000, soit, en gros, les deux dernières crêtes du cycle conjoncturel³.

D'après les données des deux enquêtes (EFC et EDTR), le coefficient de Gini a accusé une hausse de 6 % entre 1990 et 2000, selon le revenu après impôts et transferts (c.-à-d., le revenu disponible⁴), qui constitue la mesure du revenu la mieux indiquée. Pour le recensement, on ne collecte cependant pas de données sur les impôts payés, de sorte qu'il faut nous en remettre à une définition légèrement différente du revenu familial, soit le revenu avant impôts et après les transferts gouvernementaux. Sur cette base, les données des enquêtes semblent indiquer une hausse de 6 % de l'indice de Gini entre 1990 et 2000, alors que les données du recensement témoignent d'une hausse de 5 %. Ces deux sources indiquent donc une hausse modérée de l'inégalité du revenu par rapport aux années 1990 (Frenette, Green et Picot, 2004).

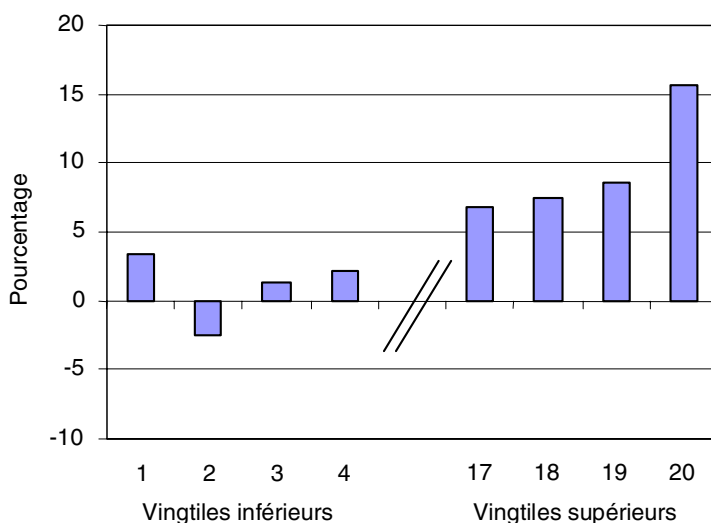
3. Pour être plus précis, les crêtes du cycle conjoncturel sont survenues en 1989 et 2000, mais on ne dispose pas de données de recensement pour l'année 1989.

4. Ce qui comprend tous les gains, le revenu de placements, le revenu provenant des transferts gouvernementaux, le revenu de retraite, le revenu d'autres sources en tenant compte des déductions pour impôts sur le revenu versés.

En utilisant les ratios entre le haut et le bas de l'échelle, on obtient peut-être une interprétation plus intuitive de cette hausse. Sur la base des données des enquêtes (EFC et EDTR), le revenu après impôts et transferts des familles dans le décile supérieur (les 10 % des familles ayant les revenus les plus élevés) était 7,5 fois plus élevé que celui des familles dans le décile inférieur en 1990. En 2000, on estimait que ce ratio était passé à 8,7⁵, soit une hausse de 15 %. Les données du recensement laissent entrevoir une hausse similaire de 14 % de ce ratio (sur la base du revenu avant impôts et après transferts).

La figure 1 indique que la hausse de l'inégalité résultait essentiellement d'une hausse plus rapide du revenu dans la tranche supérieure de la distribution du revenu. Selon les données du recensement, il y a eu peu de changements dans les revenus des familles dont les revenus sont les plus faibles entre 1990 et 2000, alors que les familles aux revenus les plus élevés ont connu des hausses comprises entre 7 et 16 %.

Figure 1 : Évolution (en %) du revenu total des familles par vingtile^a, 1990-2000, données du recensement



Note : ^aclassement des familles en fonction de leur revenu total (après transferts et avant impôts) du vingtile inférieur (les 5 % des familles ayant le revenu total le plus faible) au vingtile supérieur.

Source : Statistique Canada, Recensement.

5. En 2000, selon l'EDTR, le ratio réel entre le haut et le bas de l'échelle était de 9,3. Toutefois, le passage des données de l'EFC à celles de l'EDTR en 1996 a entraîné une hausse artificielle de 0,6 de ce ratio. Par conséquent, pour rendre le ratio de 2000 comparable à celui de 1990, nous avons estimé que le ratio de 2000 aurait été de 8,7 (9,3 - 0,6) s'il n'y avait pas eu de changement dans les sources de données.

III. Faible revenu

Les mesures de l'inégalité du revenu montrent les variations de la répartition relative du revenu pour l'ensemble de la population. Les statistiques du faible revenu, elles, donnent un aperçu plus ciblé des variations à la limite inférieure de la répartition du revenu. Le *taux* de faible revenu mesure la proportion des personnes situées en deçà d'un seuil de faible revenu, alors que l'*écart* de faible revenu mesure la « profondeur » du faible revenu chez les personnes qui se trouvent en deçà du seuil⁶. Les analystes qui se penchent sur l'exclusion économique étudient habituellement les deux mesures. Pour notre part, nous examinons les deux indicateurs en ce qui concerne les tendances propres au Canada. À cause de problèmes de mesure, toutefois, nos comparaisons transnationales, présentées dans la prochaine section, tiennent compte uniquement des écarts dans les taux de faible revenu. À l'échelle transnationale, nous étudierons les niveaux et les tendances du taux de faible revenu, le rôle des transferts et des impôts, ainsi que la situation du revenu familial réel des familles pauvres au Canada et aux États-Unis. Pour ce qui est de la situation au Canada, nous examinerons les tendances du faible revenu pendant les années 1990, avant d'aborder le lien entre les immigrants et les tendances récentes du faible revenu.

III.1 Le faible revenu dans une perspective comparative

III.1 a) Niveaux et tendances

Pour établir des comparaisons transnationales, nous employons la méthode courante et considérons comme ayant un « faible revenu » toutes les personnes qui vivent dans une famille dont le revenu est inférieur à 50 % de la médiane nationale (tableau 4). Nos résultats sont fondés sur Smeeding (2003) qui, en plus du taux global, présente les taux de faible revenu de quatre sous-groupes de la population : les enfants et les adultes vivant dans une famille monoparentale; ceux vivant dans une famille biparentale; les adultes (autres que les personnes âgées) sans enfants; les personnes vivant dans un ménage dirigé par une personne âgée. Les ménages comptant deux parents et des enfants et les adultes sans enfants constituent les types de ménage les plus répandus dans tous les pays étudiés.

6. Il s'agit de l'écart entre le seuil de faible revenu et le revenu moyen chez les familles à faible revenu.

Tableau 4 : Taux relatifs de faible revenu dans huit pays					
Familles avec enfants					
Pays (année)	Global	1 parent	2 parents	Sans enfants	Personnes âgées
États-Unis (2000)	17,0	41,4	13,1	11,1	28,4
Royaume-Uni (1999)	12,3	31,3	8,9	7,7	24,6
Canada* (1997)	11,9	38,9	9,5	12,1	5,2
Pays-Bas (1999)	8,9	26,8	7,9	9,5	3,2
Allemagne (2000)	8,2	31,6	2,8	9,0	12,2
Belgique (1997)	7,9	12,5	6,6	7,3	13,1
Suède (2000)	6,4	11,3	2,1	9,7	8,2
Finlande (2000)	5,4	7,3	2,2	7,6	10,1

Source : Smeeding (2003).

Par rapport au seuil de 50 %, le taux de faible revenu de l'ensemble des personnes varie entre 5,4 % en Finlande et 17,0 % aux États-Unis. On observe des taux élevés dans les pays anglo-saxons, qui enregistrent aussi des niveaux élevés d'inégalité globale. Si les taux globaux observés au Canada et au Royaume-Uni (12 %) restent nettement inférieurs à ceux des États-Unis, la position relative du Canada varie considérablement selon les sous-groupes. Le taux de faible revenu des Canadiens âgés, soit 5 %, est aujourd'hui l'un des plus faibles au sein des démocraties prospères. Par contre, jusqu'à la fin des années 1990, les taux de faible revenu des familles monoparentales (39 %) et des ménages sans enfants (12 %) au Canada étaient semblables ou supérieurs aux niveaux américains. Comme nous le soulignons plus loin, toutefois, ces niveaux particulièrement élevés de faible revenu chez les familles monoparentales canadiennes ont diminué considérablement après 1997.

Les tendances des taux de faible revenu (tableau 5) ressemblent à celles, observées précédemment, de l'inégalité du revenu. Les pays qui accusaient les taux les plus élevés de faible revenu (dont le Canada) au début de la période (la fin des années 1970) présentaient toujours les taux les plus élevés à la fin de la période. Toutefois, si les taux ont augmenté aux États-Unis et au Royaume-Uni pendant la période, les taux canadiens ont légèrement diminué. Le recul du taux global observé au Canada est attribuable à deux tendances qui s'annulent (sections B et C du tableau 5). Si les taux concernant les enfants étaient un peu plus élevés à la fin des années 1990, la baisse du taux de faible revenu des ménages âgés, passé de 35 % à un peu plus de 5 %, a été spectaculaire; il s'agit de la variation la plus importante parmi celles qui sont présentées dans le tableau 5. Jusqu'à la fin des années 1970, les taux de faible revenu des Canadiens âgés étaient plus élevés que dans la plupart des démocraties prospères, y compris les États-Unis. Pourtant, dans les années 1990, les taux de faible revenu des Canadiens âgés figuraient parmi les plus faibles observés dans n'importe quel pays. Comme l'a montré une étude antérieure (Myles, 2000), c'est pendant les années 1980 que les réformes apportées au régime canadien des pensions dans les années 1960 ont commencé à exercer pleinement leur effet. Plus précisément, à la fin des années 1970, de plus en plus de retraités étaient devenus admissibles aux prestations du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec à la suite d'une loi adoptée en 1965, ce qui a grandement accéléré la variation des taux de faible revenu des personnes âgées.

Tableau 5 : Taux relatifs de faible revenu* de la fin des années 1970 à la fin des années 1990 dans huit pays

	Fin des années 1970	Milieu des années 1980	Milieu des années 1990	Données les plus récentes
A. Total				
États-Unis	15,8	17,8	17,8	17,0
Canada	13,9	11,4	11,3	11,9
Royaume-Uni	9,2	9,1	10,8	12,5
Allemagne	6,5	6,5	7,5	8,3
Pays-Bas	s.o.	4,7	8,1	8,9
Belgique	s.o.	4,5	5,2	8,0
Finlande	s.o.	5,4	5,2	5,4
Suède	6,5	7,5	6,6	6,5
B. Tous les enfants				
États-Unis	20,4	25,1	24,5	21,9
Canada	14,4	14,9	15,4	15,7
Royaume-Uni	9,0	12,5	13,9	15,4
Allemagne	3,4	6,4	10,6	6,8
Pays-Bas	s.o.	2,7	8,1	s.o.
Belgique	s.o.	4,0	4,6	7,7
Finlande	s.o.	2,8	2,0	2,8
Suède	2,4	3,5	2,6	4,2
C. Personnes âgées				
États-Unis	27,3	23,5	20,6	24,7
Canada	34,7	10,8	4,9	5,4
Royaume-Uni	21,6	7,0	15,1	20,9
Allemagne	17,6	10,3	7,0	11,6
Pays-Bas	s.o.	0,3	6,4	3,2
Belgique	s.o.	10,9	12,1	11,7
Finlande	s.o.	11,9	5,6	8,5
Suède	13,9	7,2	2,7	7,7

Note : * mesure relative fondée sur un seuil de faible revenu correspondant à la moitié du revenu familial médian dans chaque pays.

Source : Étude sur le revenu du Luxembourg (ÉRL).

III.1 b) Le rôle des transferts et des impôts

La mesure dans laquelle les transferts de revenu (et d'impôts) redistribuent le revenu au profit des personnes les plus démunies varie considérablement au sein des économies évoluées. Il convient de souligner que les pays diffèrent selon la mesure dans laquelle des services comme l'éducation ou les soins de santé sont offerts par le secteur public ou par le secteur privé. Des estimations comme celles qui sont présentées ci-dessous, fondées uniquement sur les prestations en espèces, ne reflètent donc pas l'éventail complet de la redistribution gouvernementale. En particulier, par rapport aux pays de l'Europe centrale et aux pays anglophones, les pays nordiques offrent beaucoup plus de services sociaux financés par le secteur public, comme les soins aux enfants et aux personnes âgées, qui ne sont pas pris en compte dans ces comparaisons⁷.

La méthode courante servant à mesurer l'effet des transferts et des impôts consiste à comparer le taux de faible revenu avant transferts et impôts (revenu du marché) au taux de faible revenu après transferts et impôts (revenu disponible). Toutefois, ces comparaisons mesurent uniquement les effets *directs* des transferts de revenu, sans tenir compte d'éventuelles réactions comportementales. De plus, les réactions comportementales, comme la contre-incitation au travail et à l'épargne en réaction aux transferts sociaux, peuvent varier selon les pays en raison de différences dans le niveau et la conception de ces prestations. On ne peut donc pas conclure que le niveau de faible revenu d'un pays en l'absence de prestations sociales serait le niveau observé en fonction des seuls revenus du marché. En l'absence d'un régime de prestations sociales, les tendances du travail et de l'épargne—et, partant, la répartition du revenu avant transferts et impôts—seraient certainement très différentes de celles observées dans les données courantes. Cette mise en garde revêt une importance particulière lorsqu'on examine les effets de la redistribution des transferts aux retraités (les pensions des régimes universels). Dans des pays comme la Suède et l'Allemagne, le régime de retraite universel fournit la plus grande partie du revenu nécessaire au maintien du niveau de vie d'avant la retraite; les travailleurs sont donc moins portés que leurs homologues canadiens et américains à épargner en ouvrant un compte de retraite personnel ou un régime de retraite professionnel. Bref, dans le cas des personnes âgées, la « réaction comportementale » a tendance à estomper les résultats; aussi nous concentrons-nous sur les transferts sociaux aux adultes d'âge actif et à leurs enfants.

Le tableau 6 résume l'incidence globale des impôts et des transferts (dont les transferts aux retraités) sur les niveaux de faible revenu d'après la comparaison de Smeeding (2003) portant sur huit pays à la fin des années 1990 et l'analyse de Corak et coll. (2003) portant sur quatre pays au milieu des années 1990. Malgré des différences dans les sources de données, les résultats sont remarquablement cohérents⁸. Parmi les huit pays, le régime d'impôts et de transferts en espèces des États-Unis réduisait le moins le faible revenu. Les réductions étaient un

7. Les crédits d'impôt remboursables, dont le Supplément de la prestation nationale pour enfants (Canada) et le crédit d'impôt pour revenu gagné (États-Unis), sont compris. Certaines prestations en nature, dont les coupons alimentaires (États-Unis), sont également comprises.

8. Corak et coll. se fondent sur des données longitudinales pour étudier la dynamique du revenu (voir plus loin) et le document de Smeeding est fondé sur les données transversales de l'Étude sur le revenu du Luxembourg.

peu plus élevées au Canada et au Royaume-Uni qu'aux États-Unis, mais généralement moins élevées que dans les pays européens.

Tableau 6 : Réduction en pourcentage des taux de faible revenu, revenu avant transferts et impôts comparé au revenu après transferts et impôts, toutes les personnes		
	Réduction en % selon Smeeding (2003)	Réduction en % selon Corak et coll.
États-Unis	28	28
Royaume-Uni	61	53
Canada	52	52
Pays-Bas	59	s.o.
Allemagne	71	64
Belgique	75	s.o.
Suède	78	s.o.
Finlande	70	s.o.

Source : Smeeding (2003) et Corak et coll. (À venir).

Comme nous l'avons vu plus haut (tableau 4), les taux de faible revenu des familles avec enfants diffèrent considérablement selon les pays et pourraient résulter d'écarts appréciables dans les gains des familles à faible revenu plutôt que d'écarts nationaux dans les transferts de revenu. Ce qui est frappant, toutefois, c'est que le risque de faible revenu dans les *familles monoparentales* avant transferts est remarquablement élevé et uniforme d'un pays à l'autre (tableau 7, section A). Environ 50 % des familles monoparentales disposent d'un revenu inférieur à la moitié du revenu médian et c'est le Royaume-Uni (76 %), et non les États-Unis (49 %), qui fournit l'observation aberrante. À partir de niveaux avant transferts presque aussi élevés qu'au Canada et aux États-Unis, la Finlande, la Suède et la Belgique réussissent particulièrement bien à réduire les taux de faible revenu des familles monoparentales. Aux États-Unis, les transferts aux parents seuls n'ont qu'une incidence minimale sur les niveaux de faible revenu, de sorte que les taux de faible revenu sont presque aussi élevés après (41 %) qu'avant (49 %) transferts et impôts. Les taux de faible revenu avant transferts des familles monoparentales sont plus élevés au Canada (53 %) qu'aux États-Unis, mais les transferts canadiens exercent manifestement une plus forte incidence, car ils réduisent de 27 % le taux de faible revenu des parents seuls, contre une réduction de 15 % aux États-Unis. Malgré tout, le résultat final était, jusqu'à récemment, très semblable : 39 % des familles monoparentales canadiennes disposaient de faibles revenus après transferts et impôts, contre 41 % aux États-Unis. Comme nous le mentionnons plus loin, toutefois, l'augmentation des gains des familles monoparentales depuis 1997 a donné lieu à une réduction substantielle du taux de faible revenu de ces familles, ce qui résulte peut-être des modifications apportées à la conception du régime de prestations pour enfants. Dans tous les pays, la plupart des *familles biparentales* gagnent suffisamment d'argent pour ne pas se trouver en situation de faible revenu (tableau 7, section B). Comme dans le cas des familles monoparentales, le Canada réussit mieux

que les États-Unis, mais moins bien que les pays européens, à réduire les niveaux de faible revenu des familles biparentales.

Tableau 7 : Taux de faible revenu avant et après transferts et impôts chez les enfants et les adultes vivant dans une famille monoparentale ou biparentale

A. Adultes et enfants vivant dans une famille monoparentale			
Pays (année)	Avant transferts et impôts	Après transferts et impôts	Réduction en %
États-Unis (2000)	48,6	41,4	14,8
Canada (1997)	53,3	38,9	27,0
Royaume-Uni (1999)	75,6	31,3	58,6
Allemagne (2000)	51,0	31,6	38,0
Pays-Bas (1999)	55,2	26,8	51,4
Belgique (1997)	45,1	12,5	72,3
Finlande (2000)	41,2	7,3	82,3
Suède (2000)	48,3	11,3	76,6
B. Adultes et enfants vivant dans une famille biparentale			
Pays (année)	Avant transferts et impôts	Après transferts et impôts	Réduction en %
États-Unis (2000)	13,9	13,1	5,8
Canada (1997)	15,6	9,5	39,1
Royaume-Uni (1999)	17,8	8,9	50,0
Allemagne (2000)	7,4	2,8	62,2
Pays-Bas (1999)	9,9	7,9	20,2
Belgique (1997)	12,6	6,6	47,6
Finlande (2000)	10,7	2,2	79,4
Suède (2000)	9,6	2,1	78,1

Source : Smeeding (2003).

III.1 c) Niveaux de vie réels des familles pauvres au Canada et aux États-Unis

Lorsqu'on présente des comparaisons internationales en matière de bien-être, on emploie habituellement des mesures relatives du faible revenu. On tient pour acquis que le bien-être dépend de la situation relative d'une personne dans la répartition du revenu d'un pays. Autrement dit, c'est la situation économique relative de la personne au sein de sa collectivité (son pays de résidence) qui prime. Néanmoins, il convient également de connaître les niveaux de revenu absolus (ou « réels ») d'un pays à l'autre. Selon Smeeding (2003), cet aspect revêt une importance particulière lorsqu'on considère les familles pauvres avec enfants, car le niveau de vie réel d'une famille influence les perspectives d'avenir des enfants. Il est possible, par exemple, que les niveaux de vie réels des familles pauvres soient moins élevés au Canada qu'aux États-Unis, car les niveaux de vie *moyens* sont plus élevés dans ce dernier pays.

Pour déterminer si tel est le cas, nous employons les taux de « parité de pouvoir d'achat » (PPA) afin de convertir les dollars canadiens en dollars américains (ou inversement). Idéalement, les PPA permettent d'estimer le montant nécessaire pour acheter un panier identique de biens et de services au Canada, par exemple, et aux États-Unis. Comme le souligne Smeeding (2003), ces mesures présentent des lacunes. Au Canada, l'État finance une plus grande proportion de services de santé, d'éducation, voire d'aide au logement qu'aux États-Unis. Les familles canadiennes consacrent donc une moindre part de leur revenu « réel » à l'achat de ces types de biens que leurs homologues américaines. Par conséquent, on risque de sous-estimer le pouvoir d'achat réel des familles pauvres au Canada par rapport aux États-Unis, et l'ampleur de la sous-estimation reste inconnue.

Sans perdre de vue ces lacunes, nous examinons les données de 1997 pour les deux pays et les PPA définies par Statistique Canada dans le but exprès d'établir des comparaisons entre le Canada et les États-Unis. Wolfson et Murphy (2000) constatent qu'en 1997, les familles canadiennes à faible revenu avaient un revenu familial disponible réel (après impôts et transferts) supérieur à celui de leurs homologues américaines. Chez les familles à faible revenu, le revenu familial réel après impôts et transferts est plus élevé au Canada qu'aux États-Unis, mais à la limite supérieure de la répartition du revenu, on observe l'inverse : les familles américaines aisées ont un revenu réel supérieur à celui de leurs homologues canadiennes. Dans la tranche de 40 % des familles les plus pauvres, les revenus des familles canadiennes sont supérieurs à ceux des familles américaines, alors que dans les 60 % des familles qui se situent au-delà du 40^e centile, on observe l'inverse.

En utilisant le taux de conversion des PPA établi par l'OCDE, Smeeding (2003) constate également que le revenu « réel » des Canadiens les plus démunis est plus élevé que celui de leurs homologues américains⁹. Il compare les familles qui se situent au 10^e centile dans la répartition du revenu de leur pays et conclut que le revenu disponible réel des familles pauvres canadiennes est d'environ 15 % supérieur à celui des familles pauvres américaines. En effet, parmi les huit pays visés par la comparaison¹⁰, seuls les Canadiens les plus démunis disposent de revenus familiaux réels sensiblement plus élevés que ceux de leurs homologues américains. En dollars réels, les pauvres aux États-Unis s'en tirent aussi bien que les pauvres des autres pays, quoique le taux de faible revenu soit beaucoup plus élevé aux États-Unis qu'ailleurs.

Smeeding conclut également que les Américains les plus aisés disposent de revenus « réels » nettement supérieurs à ceux de leurs homologues canadiens. En ce qui concerne les familles qui se situent au 90^e centile, il constate que le revenu disponible réel des familles à revenu élevé est d'environ 15 % plus élevé aux États-Unis qu'au Canada. Néanmoins, les « riches » du Canada disposent de revenus familiaux réels supérieurs à ceux de l'Europe du centre et du nord.

9. L'examen de ces années-là aurait tendance à sous-estimer les revenus des Canadiens par rapport à ceux des Américains, car le revenu a augmenté dans les deux pays entre 1997 et 2000.

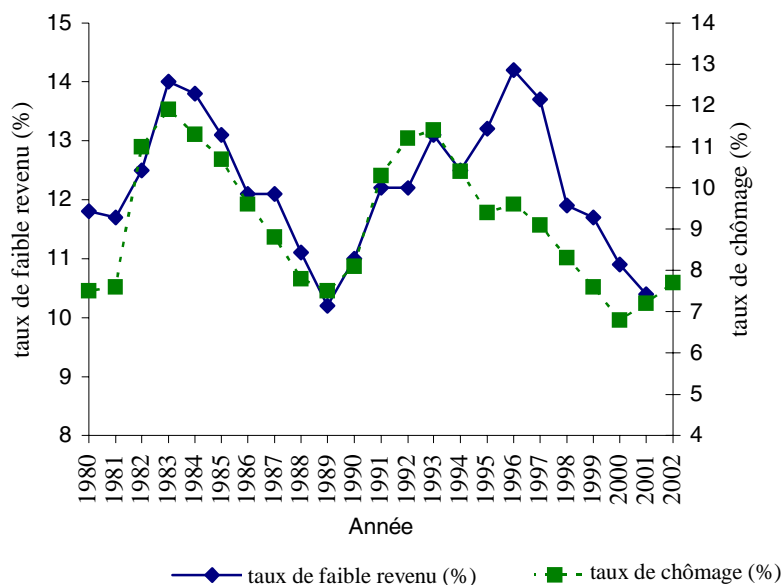
10. La Suède, la Finlande, l'Allemagne, la Belgique, les Pays-Bas, le Royaume-Uni, le Canada et les États-Unis.

IV. Taux de faible revenu au Canada

IV.1 Variations des niveaux de faible revenu au Canada pendant les années 1990

Comme le montre la figure 2, le taux de faible revenu suit habituellement le taux de chômage. Les taux ont tendance à augmenter en période de récession, puis à diminuer au moment d'une reprise. Toutefois, pendant la période de 1994 à 1997, le taux de faible revenu au Canada a augmenté malgré l'amélioration de la conjoncture économique. Selon deux études, soit Osberg (2000) et Picot, Morissette et Myles (2003), cette anomalie est liée au fait que, malgré la reprise, les gains des familles pauvres n'ont pas tellement augmenté, alors que les transferts sociaux (aide sociale, prestations d'assurance-emploi) ont diminué. La figure 2 semble toutefois indiquer qu'en 2001, le taux de faible revenu et le taux de chômage ont repris leur relation historique.

Figure 2 : Taux de faible revenu* et taux de chômage (axe de droite), Canada, 1980 à 2002



Note : * D'après le SFR après impôts et transferts de Statistique Canada, maintenu constant au cours de la période, sauf rajustements en fonction des variations de l'indice des prix à la consommation.

Source : Enquête sur les finances des consommateurs, Enquête sur la dynamique du travail et du revenu, et Enquête sur la population active.

Ce qui est frappant, c'est qu'après des années de stabilité relative, les taux de faible revenu des *familles monoparentales* ont diminué considérablement vers la fin des années 1990. Les calculs de Statistique Canada montrent qu'entre 1997 et 2000, le taux de faible revenu des parents seuls a chuté de 10 points de pourcentage, passant de 42 % à 32 %¹¹. Sans qu'on sache exactement

11. Pour maintenir la cohérence avec le concept de faible revenu que reflètent nos tableaux comparatifs, nous présentons les chiffres fondés sur la Mesure de faible revenu, c.-à-d. en fonction des personnes et des familles

pourquoi, cette baisse est surtout attribuable à l'augmentation des gains. Entre 1996 et 2001, le revenu du marché moyen des familles monoparentales dirigées par la mère a grimpé de 46 %, et cette tendance semble surtout attribuable à la hausse de la participation à la vie active. Environ 82 % des familles monoparentales dirigées par la mère avaient des gains en 2001, contre 67 % en 1993. Cette augmentation reflète peut-être les modifications apportées aux prestations fiscales pour enfants (le Supplément de la prestation nationale pour enfants), qui ont réduit la contre-incitation à l'emploi, et certains « réinvestissements » des transferts, où l'aide sociale s'est transformée en programmes de prestations pour enfants en espèces et en nature. En effet, les tendances des gains des familles monoparentales constituent une exception significative et importante aux tendances déclarées pour l'ensemble des familles à faible revenu décrites plus haut.

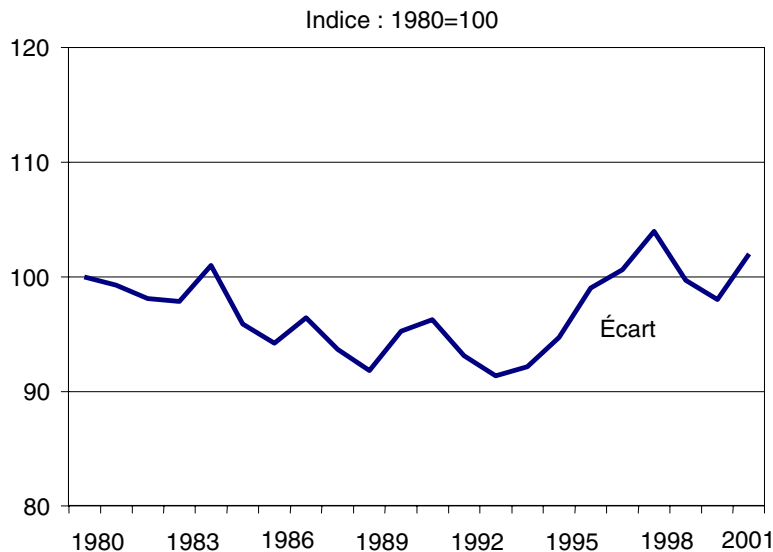
Toutefois, le taux de faible revenu offre un aperçu tronqué du niveau de vie des familles à faible revenu, car il reflète la variation à un seul point de la répartition du revenu (le seuil de faible revenu) et ne tient pas compte des variations des niveaux de revenu des personnes vivant dans les ménages qui se situent en deçà de ce seuil. Ces variations sont reflétées par l'écart de faible revenu, soit l'écart entre le seuil de faible revenu et le revenu réel des familles à faible revenu exprimé sous forme de ratio du seuil, parfois appelé « profondeur » de faible revenu (comme nous l'avons mentionné plus haut). Ici, il convient donc d'étendre notre étude à l'écart de revenu.

La figure 3 montre la variation de l'écart de faible revenu, l'écart étant indexé à 100 en 1980. Malgré la baisse des gains des familles à faible revenu pendant les années 1980, l'écart de faible revenu s'est rétréci à la suite de l'augmentation des transferts (Picot, Morissette et Myles, 2003). De 1993 à 1998, par contre, les revenus réels moyens des familles à faible revenu ont diminué considérablement, d'où un accroissement de l'écart de faible revenu¹². Cet accroissement est attribuable à la baisse des gains des familles à la limite inférieure de la répartition du revenu, malgré la reprise économique au cours d'une période pendant laquelle les transferts sociaux ont aussi diminué (Frenette, Green et Picot, 2003; Picot, Morissette et Myles, 2003). Par conséquent, contrairement à la tendance des taux de faible revenu, l'écart de faible revenu n'a pas retrouvé les niveaux observés à la fin des années 1980.

dont le revenu rajusté est inférieur à 50 % du revenu médian. Toutefois, les mesures plus courantes fondées sur le SFR donnent les mêmes résultats.

12. Le seuil de faible revenu utilisé dans la présente analyse est le SFR après impôts et transferts de Statistique Canada, mais il est maintenu constant (à part certains rajustements en fonction des variations de l'inflation) au cours de cette période. Ainsi, un écart en hausse correspond à une baisse des revenus familiaux réels moyens des familles à faible revenu.

Figure 3 : L'écart de faible revenu*, Canada, 1980 à 2001



Note : * La mesure de l'écart est $(I-C)/C$

où I = revenu familial moyen des familles à faible revenu

C= valeur en dollars du seuil de faible revenu.

Source : Enquête sur les finances des consommateurs, Enquête sur la dynamique du travail et du revenu.

IV.2 Les nouveaux immigrants et les tendances du faible revenu pendant les années 1990

Les tendances du faible revenu dans l'ensemble de la population ont tendance à masquer la disparité sous-jacente qui s'est créée entre les personnes nées au Canada et les immigrants. La baisse des gains des groupes successifs d'immigrants arrivés au Canada au cours des années 1980 et 1990 est bien documentée (Bloom et Gunderson, 1991; Abbott et Beach, 1993; Reitz, 2001; Green et Worswick, 2002; Frenette et Morissette, 2003; Aydemir et Skuterud, 2003). En 1980, les gains des nouveaux immigrants masculins¹³ travaillant à temps plein toute l'année représentaient 84 % de ceux des travailleurs comparables nés au Canada¹⁴. En 2000, toutefois, les nouveaux immigrants masculins ne gagnaient que 60 % du salaire de leurs homologues nés au Canada (Frenette et Morissette, 2003), et l'on observe des tendances semblables chez les femmes¹⁵.

L'accentuation de l'écart entre les gains des nouveaux immigrants et ceux des Canadiens de naissance se reflète dans la disparité croissante des taux de faible revenu. Pour la plupart des

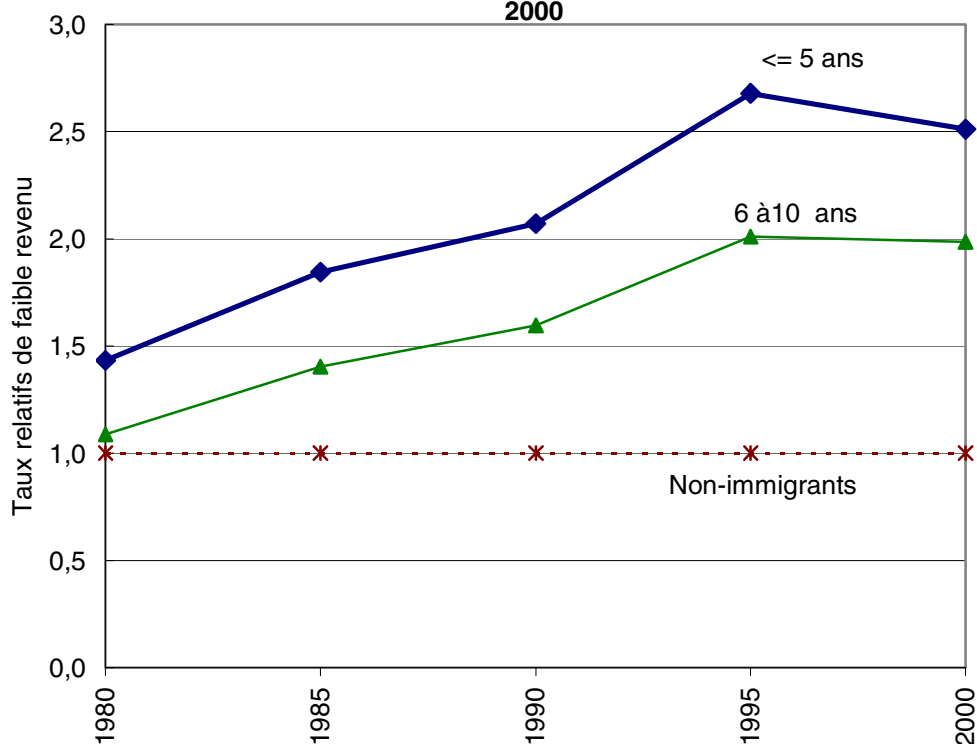
13. Personnes arrivées au Canada de un à cinq ans avant l'année d'observation, en l'occurrence 1980.

14. D'après une formule de régression, une fois neutralisées les différences concernant l'éducation, l'expérience de travail estimative, le statut de minorité visible et la région d'emploi (y compris les grandes villes).

15. Ces points de comparaison correspondent à des sommets du cycle économique (1980 et 2000); la variation cyclique n'explique donc pas cette baisse.

principaux groupes de personnes nées au Canada, les taux de faible revenu ont diminué au cours des années 1980 et 1990. À l’opposé, les taux de faible revenu des immigrants (abstraction faite des effets du cycle économique) ont augmenté. Entre 1980 et 2000, deux années correspondant à des sommets du cycle économique, le taux de faible revenu des nouveaux immigrants est passé de 25 % à 36 %, alors que celui des personnes nées au Canada est passé de 17 % à 14 %¹⁶. Même parmi les groupes traditionnellement vulnérables de Canadiens de naissance, notamment les personnes âgées, les parents seuls et les jeunes familles, les taux de faible revenu ont diminué ou sont restés constants (Picot et Hou, 2003). En 1980, le taux de faible revenu des tout nouveaux immigrants (établis au Canada depuis cinq ans ou moins) représentait 1,5 fois celui des personnes nées au Canada; en 1995, il avait grimpé à 2,7 fois le taux des Canadiens de naissance, puis, en 2000, il avait fléchi légèrement pour s’établir à 2,5 fois le taux des personnes nées au pays.

Figure 4 : Taux de faible revenu des immigrants par rapport aux non-immigrants, par période d’immigration de cinq ans, 1980 à 2000



Source : Picot and Hou (2003).

Les nouveaux immigrants étaient beaucoup plus scolarisés en 2000 (42 % possédaient un diplôme universitaire) qu’en 1980 (seulement 19 %). Toutefois, leur diplôme universitaire ne les protégeait pas contre la tendance générale. Si les taux de faible revenu étaient moins élevés chez

16. Entre 1995 et 2000, le taux de faible revenu des nouveaux immigrants est passé de 47,0 % à 35,8 %, mais cette baisse était principalement liée à l’amélioration significative de la conjoncture économique, qui a réduit le taux de faible revenu pour tous les groupes. Abstraction faite des effets du cycle économique (les taux augmentent en période de récession et diminuent en période de reprise), le taux de faible revenu des nouveaux immigrants est en hausse.

les diplômés universitaires, le taux d'accroissement des niveaux de faible revenu était, lui, plus élevé chez les personnes très scolarisées (tableau 8). Une fois neutralisées les différences concernant la région d'origine, l'âge, la situation familiale et la langue parlée à la maison, les taux de faible revenu ont grimpé de 24 % chez les immigrants sans diplôme d'études secondaires, mais de 66 % chez les titulaires d'un diplôme universitaire. Chez les personnes très scolarisées, la hausse a été particulièrement manifeste au cours des années 1990 (Picot et Hou, 2003), période pendant laquelle, paradoxalement, on tenait beaucoup à attirer un plus grand nombre de personnes spécialisées pour soutenir une économie fondée sur le savoir.

	1980	2000	Variation en %
Sans diplôme d'études secondaires	33,1	41,2	24 %
Diplôme d'études secondaires	27,1	40,6	50 %
Études postsecondaires partielles	22,0	37,9	72 %
Diplôme universitaire	17,3	28,8	66 %

Note : * Une fois neutralisées les différences entre les groupes en ce qui concerne la région d'origine, l'âge, la situation familiale et la langue parlée à la maison.

Source : Picot et Hou (2003).

Ces tendances ont une incidence significative sur les grands centres urbains du Canada (tableau 9), où la plupart des immigrants s'établissent. À Toronto, par exemple, le taux de faible revenu a progressé de 1,9 point de pourcentage entre 1990 et 2000 et la *totalité* de l'augmentation était concentrée chez les nouveaux immigrants. La hausse de la proportion d'immigrants dans la population torontoise, *conjuguée* à l'augmentation du taux de faible revenu des immigrants, a fait monter de 2,8 points de pourcentage le taux global de faible revenu à Toronto, variation qui a été légèrement compensée par une baisse de 0,9 point chez les personnes nées au Canada. On a observé une tendance semblable à Vancouver, où l'effet conjugué de l'augmentation des taux et des proportions de la population chez les immigrants a fait grimper le taux de faible revenu de 4,7 points de pourcentage, hausse partiellement compensée par une baisse de 1,1 point chez les Canadiens de naissance.

	Variation du taux de faible revenu	Répartition de la variation	
		Personnes nées au Canada	Immigrants
Canada	+0,05 point	-1,0 point	+1,1 point
Toronto	+1,9 point	-0,9 point	+2,8 points
Vancouver	+3,1 points	-1,7 point	+4,7 points
Montréal	+0,3 point	-1,1 point	+1,4 point

Source : Picot et Hou (2003).

V. La dynamique du faible revenu

Grâce à l'établissement d'enquêtes-ménages longitudinales, les analystes peuvent maintenant déterminer non seulement les niveaux et les tendances du faible revenu, mais aussi les tendances de l'entrée en situation de faible revenu et de la sortie, la durée des périodes de faible revenu et le mouvement des personnes au sein de la répartition du revenu. L'analyse de la dynamique du revenu porte sur la fluidité des mouvements entre diverses situations à l'égard du revenu et sur les déterminants de ces mouvements. Comme dans le cas du chômage, l'augmentation des taux de faible revenu pendant une période plutôt qu'une autre (ou dans un pays plutôt qu'un autre) est plus grave si elle reflète une hausse ou une différence dans une période de difficulté à long terme, relativement permanente (« exclusion sociale ») que si elle témoigne d'une hausse ou d'une différence dans les périodes de faible revenu à court terme. Si l'on pouvait choisir son pays natal, par exemple, on serait peut-être prêt à accepter un risque un peu plus élevé de connaître la « pauvreté » ou le chômage dans le pays X en sachant que les chances de sortir rapidement de cet état sont plus élevées que dans le pays Y. Dans la présente section, nous examinons d'abord certaines données transnationales pour voir où se situe le Canada par rapport à d'autres pays. Puis, nous nous penchons sur les groupes les plus vulnérables au Canada et sur la concentration de la persistance du faible revenu au pays. Nous concluons en examinant la corrélation entre les revenus des parents canadiens et ceux de leurs enfants. Le faible revenu persiste-t-il d'une génération à l'autre?

V.1 La dynamique du faible revenu dans un contexte comparatif

Pour beaucoup de personnes, la situation de faible revenu est transitoire. Dans leur analyse de la dynamique du faible revenu au Canada, en Allemagne, au Royaume-Uni et aux États-Unis, Corak et coll. montrent qu'entre le tiers et la moitié des personnes qui entrent en situation de faible revenu en sortent après une année (tableau 10)¹⁷. À l'autre extrême, entre 20 % et 30 % des personnes qui entrent en situation de faible revenu s'y trouvent toujours après cinq ans. Bien que la comparaison porte sur quatre pays seulement, les résultats de l'étude de Corak et coll. laissent entrevoir que les différences nationales dans la *persistance* du faible revenu sont en corrélation avec des niveaux élevés d'inégalité et de faible revenu. Parmi les personnes entrées en situation de faible revenu aux États-Unis, 31 % s'y trouvaient toujours après cinq ans, contre 24 % au Canada et 18 % en Allemagne et au Royaume-Uni. Comme le nombre de personnes dont la situation de faible revenu persiste dépend non seulement de la durée de cette situation, mais aussi du nombre de personnes qui y entrent, le pourcentage de la population totale en situation de faible revenu au cours d'une période prolongée constitue un indicateur un peu plus exact de l'« exclusion » à long terme. Pendant la période de six ans analysée par Corak et coll., 5,4 % de la population se trouvaient en situation de faible revenu pendant les six années aux États-Unis, comparativement à 4,4 % au Royaume-Uni, 2,9 % au Canada et seulement 1,9 % en Allemagne. On a observé une tendance semblable dans certaines études de la mobilité des gains (OCDE, 1996, p. 89-90) : les pays qui comptent une *faible* proportion de travailleurs occupant des emplois peu rémunérés (voir le tableau 1) « réussissent » mieux à faire passer ces travailleurs à des catégories mieux rémunérées (gains médians ou supérieurs) après cinq ans¹⁸.

17. Comme dans d'autres comparaisons transnationales, le seuil de faible revenu correspond à la moitié du revenu médian.

18. Malheureusement, les résultats de l'OCDE sur la mobilité des gains ne comprenaient pas le Canada.

Tableau 10 : Statistiques de la dynamique du faible revenu sur une période de six ans pendant les années 1990*				
	Canada	Allemagne	Royaume-Uni	États-Unis
A. Pourcentage des personnes sortant d'une situation de faible revenu après un an	38,4 %	46,6 %	41,1 %	36,4 %
B. Pourcentage des personnes en situation de faible revenu après cinq ans	24,4 %	17,8 %	18,1 %	31,1 %
C. Pourcentage de la population en situation de faible revenu au moins une fois	24,1 %	19,5 %	29,7 %	35,1 %
D. Pourcentage de la population en situation de faible revenu pendant les six années	2,9 %	1,9 %	4,4 %	5,4 %
<p>Note : D'après l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (Canada), la <i>Household Panel Survey</i> (Grande-Bretagne), l'Enquête socio-économique par panel (Allemagne) et la <i>Panel Survey of Income Dynamics</i> (États-Unis). * 1993 à 1998 (1990 à 1996 pour les États-Unis)</p> <p>Source : Corak et coll. (2003).</p>				

Pour élaborer des politiques axées sur l'exclusion sociale, il est nécessaire de comprendre pourquoi on entre en situation de faible revenu et pourquoi on en sort. Généralement parlant, les variations des gains familiaux liées à l'obtention ou à la perte d'un emploi ou à des fluctuations importantes des salaires et du nombre d'heures travaillées dans un emploi donné constituent les facteurs les plus importants, suivis par les variations qui interviennent à la suite d'un mariage (ou d'une union libre) ou d'un changement dans le nombre d'enfants au sein du ménage. Il faut souligner, toutefois, que la tendance varie considérablement, selon la situation familiale.

Picot et coll. (1999) se sont penchés sur les enfants et le faible revenu pendant les années 1990, en se demandant pourquoi les enfants entraient en situation de faible revenu ou en sortaient. Chez les enfants issus d'une famille biparentale, la presque totalité du changement était liée à une hausse du revenu des parents tiré du marché du travail. Par contre, chez les enfants issus d'une famille monoparentale, 48 % des sorties étaient liées à un mariage ou à une union libre, 43 % à des variations des gains du parent, et le reste, à d'autres variations du revenu, y compris les transferts sociaux. Ainsi, alors que le changement relatif à l'emploi constituait le principal facteur déterminant la sortie, chez les parents seuls, les tendances de la constitution d'une famille jouaient un rôle aussi important que les changements dans les caractéristiques de l'emploi (par ex., la mobilité professionnelle, le salaire ou le nombre d'heures travaillées).

Dans leur comparaison portant sur quatre pays, Corak et coll. présentent des résultats semblables (tableau 11). Dans l'ensemble de la population, les variations du revenu d'emploi constituaient le principal facteur expliquant la sortie de la situation de faible revenu au Canada (46 %), en Allemagne (45 %) et, particulièrement, aux États-Unis (58 %). Au Canada, dans le tiers des cas

environ, la sortie était liée à un changement dans la situation familiale, alors que chez les parents seuls, la proportion atteignait 56 %. Les changements dans la situation familiale jouent un rôle moins important en Allemagne, en grande partie parce que le taux de monoparentalité y est considérablement inférieur (voir le tableau 1). Les mêmes types de changement comptent pour l'entrée en situation de faible revenu. Pour la plupart des gens, l'entrée en situation de faible revenu est liée à un changement dans l'emploi, mais pour les femmes vivant dans une famille biparentale, elle est souvent liée à la séparation ou au divorce.

Tableau 11 : Raisons de la sortie d'une situation de faible revenu pendant les années 1990				
% des cas où la sortie était liée à :	Canada	Allemagne	Grande-Bretagne	États-Unis
une variation des gains tirés d'un emploi (chef de famille ou conjoint)	45,5 %	45,2 %	36,9 %	58,3 %
une autre variation du revenu (y compris les transferts sociaux)	20,2 %	39,0 %	36,7 %	16,2 %
un changement dans la situation familiale	34,3 %	15,8 %	26,4 %	25,5 %
Note : 1993 à 1999 pour le Canada, 1991 à 1999 pour l'Allemagne et la Grande-Bretagne, 1990 à 1996 pour les États-Unis.				
Source : Corak et coll. (2003).				

V.2 La mobilité intergénérationnelle du revenu

Dans la section précédente, nous avons abordé la persistance du faible revenu à court terme. Toutefois, les analystes s'interrogent depuis longtemps au sujet de la persistance du faible revenu d'une génération à l'autre. Y a-t-il une étroite corrélation entre les revenus des parents et ceux de leurs enfants? Les enfants élevés dans une famille à faible revenu ont-ils tendance à disposer d'un faible revenu à l'âge adulte? Ou alors, d'une génération à l'autre, y a-t-il une grande mobilité entre les limites supérieure et inférieure de la répartition du revenu?

Les décideurs canadiens se demandent si les enfants élevés dans la pauvreté sont eux-mêmes pauvres à l'âge adulte. Y a-t-il une étroite corrélation entre le revenu des parents et celui des enfants? Et la persistance du faible revenu est-elle intergénérationnelle au Canada? Dans une étude canadienne antérieure, Corak et Heisz (1999) ont effectivement constaté une grande mobilité du revenu entre les générations (tableau 12). En ce qui concerne les gains, ils ont comparé les gains « permanents » du père¹⁹ lorsque le fils avait de 13 à 17 ans aux gains du fils devenu jeune adulte (âgé de 29 à 32 ans).

19. Il s'agit des gains moyens sur une période de cinq ans. Comme les gains annuels d'une personne donnée peuvent varier considérablement, la moyenne sur une période plus longue fournit une meilleure estimation des gains à long terme ou « permanents ».

Tableau 12 : Mobilité intergénérationnelle des gains : gains* du père et gains du fils devenu jeune adulte, des années 1980 aux années 1990					
		Par quartile de gains			
		Gains du fils			
		Supérieur	Troisième	Deuxième	Inférieur
Gains du père	Supérieur	0,345	0,248	0,205	0,202
	Troisième	0,271	0,269	0,241	0,219
	Deuxième	0,212	0,263	0,273	0,252
	Inférieur	0,172	0,220	0,281	0,327
<p>Note : * Gains annuels du père : moyenne sur 5 ans lorsque le fils avait de 13 à 17 ans. Gains du fils : moyenne sur 3 ans lorsque le fils avait de 29 à 32 ans. Corrigé en fonction des effets du cycle de vie (âge). Échantillon : 400 000 paires père-fils d'après les données fiscales.</p> <p>Source : Corak et Heisz (1999).</p>					

Les fils qui ont « hérité » de la situation salariale relative de leur père se situent dans la diagonale du tableau. Ceux qui ont « progressé » se situent au-dessous (et à gauche) de la diagonale, alors que ceux qui ont « reculé » se trouvent au-dessus (et à droite) de la diagonale. Les résultats mettent en lumière les mêmes tendances qui ressortent de toutes les études de la mobilité. Premièrement, les niveaux les plus élevés de succession intergénérationnelle (environ le tiers) se trouvent aux extrêmes—les quartiles supérieur et inférieur—en partie parce que ces fils ne peuvent « évoluer » que dans un sens. Deuxièmement, la mobilité de faible portée (vers un quartile adjacent) est plus importante que la mobilité de grande portée. Par exemple, 28 % des fils du quartile inférieur se trouvent dans le deuxième quartile à l'âge de 29 à 32 ans, contre 17 % dans le quartile supérieur.

Les comparaisons internationales semblent indiquer que le degré de mobilité intergénérationnelle du revenu est relativement plus élevé au Canada qu'aux États-Unis ou au Royaume-Uni et qu'il est à peu près comparable à celui de pays qui enregistrent un degré élevé de mobilité, notamment les pays nordiques (Solon, 2002)²⁰. Devenus jeunes adultes, les enfants canadiens issus d'une famille à faible revenu sont proportionnellement moins nombreux à disposer d'un faible revenu que leurs homologues américains ou britanniques. Manifestement, de nombreux facteurs peuvent influencer sur le degré de mobilité intergénérationnelle du revenu, tant à l'intérieur d'un pays et dans le temps que d'un pays à l'autre. Le degré de participation aux études postsecondaires, notamment chez les enfants issus d'une famille à faible revenu, et

20. En ce qui concerne les estimations des écarts transnationaux en matière de faible revenu et d'inégalité d'après l'ÉRL, nous nous empressons d'ajouter que les résultats comparatifs des études nationales de la mobilité intergénérationnelle du revenu doivent être interprétés avec une extrême précaution, car ils sont très sensibles à des différences de mesure qui ne sont pas prises en compte par les études existantes de la mobilité. Par exemple, le lien entre le revenu du père et celui du fils est moindre lorsqu'on le mesure tôt dans la carrière du fils et lorsqu'on mesure le revenu du père sur un nombre relativement restreint d'années. Il convient de noter que l'association intergénérationnellement compte du revenu et de l'avoir total plutôt que des gains individuels.

les activités mises en œuvre par les familles et par la société pour offrir aux enfants une « longueur d’avance » jouent certainement un rôle aussi.

V.3. Les plus vulnérables : la concentration de la persistance du faible revenu au Canada

Si la persistance du faible revenu est très concentrée parmi un petit nombre de groupes, la recherche axée sur la situation de ces groupes ne peut que s’avérer utile. Comme nous l’avons déjà mentionné, le fait d’entrer en situation de faible revenu et d’en sortir ne tient pas seulement à l’obtention ou à la perte d’un emploi. Et même si c’était le cas, les obstacles sous-jacents à l’amélioration des résultats de l’emploi peuvent varier considérablement d’un groupe à l’autre. Ces obstacles et les causes sous-jacentes des faibles résultats de l’emploi sont sans aucun doute très différents chez les nouveaux immigrants, par exemple, par rapport aux parents seuls ou aux personnes incapables de travailler.

En se fondant sur les données de l’Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR), Michael Hatfield et ses collègues de Développement des ressources humaines Canada ont tenté de cerner les groupes qui comptent pour une part disproportionnée de la persistance du faible revenu (Hatfield, 2003). Ils constatent que même si elles comptaient pour seulement 26 % de la population, 62 % des personnes en situation de faible revenu persistant pendant la période de 1996 à 2000 appartenaient à l’un des cinq groupes suivants (tableau 13) : les parents seuls, les personnes hors famille âgées de 45 à 64 ans, les nouveaux immigrants (établis au Canada depuis 10 ans ou moins), les personnes incapables de travailler et les Autochtones hors réserve²¹. Parmi les personnes qui se trouvaient de façon persistante dans la population à faible revenu au cours de la période, les personnes incapables de travailler constituaient le groupe le plus important (26 %); venaient ensuite les nouveaux immigrants et les personnes hors famille âgées de 45 à 64 ans.

Tableau 13 : Pourcentage de la population à faible revenu représentée par cinq groupes

	Pourcentage de la population de 16 à 64 ans	Faible revenu en 2000	Faible revenu mesuré sur cinq ans (persistant), 1996 à 2000
Pourcentage : membres d’au moins un des cinq groupes	25,9 %	56,2 %	62,1 %
<u>Par groupe :</u>			
Parents seuls	3,7 %	10,3 %	13,1 %
Personnes hors famille âgées de 45 à 64 ans	5,5 %	19,0 %	16,6 %
Nouveaux immigrants (au pays depuis 10 ans)	5,5 %	11,7 %	16,6 %
Incapacité de travailler	10,7 %	22,6 %	26,3 %
Autochtones hors réserve	3,1 %	5,1 %	5,5 %
Autres non comprises dans les cinq groupes	74,1 %	43,8 %	37,9 %

Source : Hatfield (2003), selon l’Enquête sur la dynamique du travail et du revenu.

21. On ne disposait pas de données permettant d’inclure les Autochtones vivant dans les réserves.

Il ne faut pas croire que toutes les personnes de ces cinq groupes se situent à la limite inférieure de la répartition du revenu pendant des périodes prolongées. Même parmi ces groupes, une minorité est exposée au faible revenu à long terme (ou même de manière transitoire) (tableau 14). Entre le quart et le tiers environ des membres de ces groupes se trouvent en situation de faible revenu persistant sur une période de cinq ans²². Si ces populations ne se trouvent pas dans la majorité, la « persistance » du faible revenu y est cependant environ huit fois supérieure à la moyenne de 4,2 % observée dans le reste de la population.

Tableau 14 : Taux de faible revenu parmi cinq groupes : totalité et faible revenu persistant		
	% du groupe en situation de faible revenu	
	2000	Persistant de 1996 à 2000
Parents seuls	30,2	25,6
Personnes hors famille âgées de 45 à 64 ans	37,1	33,7
Nouveaux immigrants (au pays depuis 10 ans)	22,8	24,2
Incapacité de travailler	22,8	23,3
Autochtones auto-déclarés (hors réserve)	17,4	17,2
Autres	6,4	4,2

Source : M. Hatfield (2003), selon l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu.

On se demande souvent dans quelle mesure la concentration de la persistance du faible revenu devrait faire l'objet d'une stratégie de politiques ciblées. Par définition, le fait d'axer des politiques sur certains groupes risque d'en exclure bien d'autres qui peuvent se trouver exactement dans la même situation économique, mais sans être admissibles à des programmes d'aide. En outre, le soutien généralisé aux programmes de redistribution peut devenir problématique lorsque l'admissibilité est déterminée en partie par l'appartenance à un groupe plutôt que par une mesure des besoins. La méthode la plus fructueuse consiste peut-être à utiliser les données sur la concentration par groupe pour déterminer les causes sous-jacentes de la persistance du faible revenu, puis à élaborer des stratégies politiques axées sur l'ensemble de la population.

VI. Résumé et conclusion

Les travaux de recherche sur la tendance des revenus canadiens jusqu'au milieu des années 1990 aboutissaient habituellement à la conclusion suivante : malgré des signes inquiétants, le Canada avait, pour une bonne part, évité la forte hausse de l'inégalité du revenu observée aux États-Unis et au Royaume-Uni depuis le milieu des années 1970. Les « signes inquiétants » comprenaient la baisse des gains des jeunes adultes (âgés de moins de 35 ans) et l'incidence correspondante de cette diminution sur les jeunes familles. Les variations des gains, alliées à l'évolution des tendances de la participation au marché du travail et de la structure familiale, ont nettement accru l'inégalité des revenus du marché (gains) des familles. Toutefois, jusqu'au milieu des

22. À l'exclusion des autochtones hors réserve, où la proportion a tendance à être inférieure. Si la population vivant dans les réserves était comprise, cette proportion serait certainement plus élevée.

années 1990, la plus grande partie, sinon la totalité, de ce changement a été compensée par l'augmentation des transferts de revenu.

Des données récentes révèlent que la situation a commencé à changer au cours des années 1990. L'amélioration liée à l'expansion économique des années 1990 a profité surtout aux familles à revenu élevé, alors que les gains des familles pauvres stagnaient et que les transferts sociaux diminuaient. Il en est résulté un accroissement de l'inégalité du revenu familial. Si les estimations de l'ampleur de cette augmentation dépendent de la source de données, deux des trois sources consultées indiquent pourtant qu'elle a été considérable.

Au milieu des années 1990, on a également observé au Canada une hausse imprévue du taux de faible revenu, qui a dévié de sa tendance habituelle fondée sur le taux de chômage : malgré la baisse du taux de chômage, le taux de faible revenu a continué d'augmenter. À l'instar de l'accroissement de l'inégalité, ce phénomène était lié à la stagnation des gains des familles pauvres et à la diminution des transferts sociaux. En 2001, le taux de faible revenu semblait être revenu à sa tendance à long terme prévue, semblable à celle du taux de chômage. Cela n'a pas été le cas pour la « profondeur » du faible revenu chez les familles à faible revenu, qui a augmenté pendant les années 1990. Dans l'ensemble, la situation économique des familles à faible revenu s'est détériorée au cours des années 1990, ce qui a pratiquement éliminé les progrès réalisés pendant les années 1980.

Les *variations* récentes du faible revenu attirent carrément notre attention sur les nouveaux immigrants. Alors que les taux de faible revenu ont diminué dans la plupart des groupes de personnes nées au Canada, ils ont augmenté rapidement chez les nouveaux immigrants. Cette détérioration du bien-être familial est liée à la baisse des gains des nouveaux immigrants pendant les années 1980 et 1990, survenue malgré leur niveau de scolarité très élevé. Par conséquent, dans les grandes villes, la presque totalité de la hausse du taux de faible revenu pendant les années 1990 était concentrée chez les immigrants. Si ces derniers sont de plus en plus choisis en fonction de critères liés au marché du travail—ils sont beaucoup plus nombreux à détenir un diplôme universitaire, et plus nombreux à appartenir à la catégorie des immigrants « économiques » à la fin des années 1990 que pendant les périodes antérieures—leur situation sur le marché du travail et leurs taux de faible revenu se sont pourtant détériorés, particulièrement au cours des années 1990.

À l'opposé de ces « mauvaises nouvelles », il y a au moins deux « bonnes nouvelles » à signaler. La chute spectaculaire des niveaux de faible revenu des Canadiens âgés depuis les années 1970, résultat à long terme de modifications législatives adoptées pendant les années 1960, est manifeste et bien documentée depuis un certain temps. On comprend moins bien la baisse récente et substantielle des taux de faible revenu des familles monoparentales. Cette diminution semble résulter de la hausse des taux de participation à la vie active chez les parents seuls, ce qui reflète peut-être les modifications apportées au régime de prestations familiales pour contrer les fortes contre-incitations au travail que comportaient les programmes traditionnels d'aide sociale. Il conviendrait d'accorder une grande attention à la cause et à l'évolution future de cette transformation.

En guise de comparaison, on a souvent affirmé que les niveaux canadiens de l'inégalité du revenu, du faible revenu et des dépenses sociales se situaient « quelque part entre les États-Unis

et l'Europe ». Dans les années 1970, l'expression était un peu trompeuse, car les niveaux canadiens de faible revenu et d'inégalité étaient très proches des niveaux américains. D'ailleurs, *avant* le milieu des années 1970, les taux de faible revenu chez les enfants et les personnes âgées étaient même *plus élevés* au Canada qu'aux États-Unis. Depuis, l'expression est devenue un peu plus exacte, moins parce que le Canada s'est rapproché de l'Europe que parce que les États-Unis, maintenant rejoints par le Royaume-Uni, se sont éloignés davantage de l'Europe.

Compte tenu du pourcentage élevé d'emplois peu rémunérés et du niveau modeste des transferts sociaux à la population d'âge actif, le marché canadien du travail s'apparente davantage à ceux des États-Unis et du Royaume-Uni qu'à ceux de la plupart des pays européens. Toutefois, le Canada n'a pas connu la forte baisse d'affiliation syndicale qui caractérise les États-Unis et le Royaume-Uni depuis les années 1970. Une étude récente (Card, Lemieux et Riddell, 2003) montre que le succès variable du syndicalisme dans les trois pays explique, dans une large mesure, pourquoi le Canada n'a pas connu les fortes hausses de l'inégalité des gains qui caractérisent les marchés du travail britannique et américain.

L'effet direct de la redistribution des transferts en espèces et des impôts sur l'inégalité et sur le faible revenu (abstraction faite de la réaction comportementale) est plus marqué au Canada qu'aux États-Unis ou au Royaume-Uni, mais beaucoup plus faible que dans la plupart des pays européens. Il en résulte un niveau inférieur de l'inégalité du revenu familial ainsi que des taux relatifs de faible revenu moins élevés au Canada qu'aux États-Unis ou au Royaume-Uni, mais aussi des niveaux nettement supérieurs à celui observé dans la plupart des pays européens. Le fait que le Canada réussisse à ramener les taux de faible revenu des personnes âgées à des niveaux très faibles, même selon les normes européennes, constitue une remarquable exception à cette tendance. De plus, bien que les niveaux de vie moyens soient supérieurs aux États-Unis, les niveaux de vie réels des familles à faible revenu sont un peu plus élevés au Canada qu'aux États-Unis.

D'un point de vue stratégique, la persistance du faible revenu constitue une préoccupation importante. Alors que la plupart des gens ne restent pas en situation de faible revenu pendant de longues périodes, environ 3 % à 5 % de la population canadienne se trouvent en situation de faible revenu pendant quatre à six ans ou plus. Si les variations des gains tirés du marché du travail, liées à l'obtention ou à la perte d'un emploi, ou encore les variations des salaires ou du nombre d'heures de travail constituent les principaux déterminants de l'entrée en situation de faible revenu et de la sortie, les changements de situation familiale jouent aussi un rôle important. Chez les mères seules, l'un des principaux groupes à risque de faible revenu, le mariage et le divorce constituent des déterminants particulièrement importants. Environ la moitié des parents seuls qui sortent d'une situation de faible revenu le font grâce à un mariage ou à une union libre, et à peu près la même proportion de parents seuls qui se trouvent en situation de faible revenu s'y trouvent à cause d'un divorce ou d'une séparation.

La persistance du faible revenu a tendance à se concentrer dans cinq groupes : les parents seuls, les nouveaux immigrants, les personnes incapables de travailler, les personnes hors famille âgées de 45 à 64 ans et les Autochtones. Ces groupes comptent pour les deux tiers environ de la persistance du faible revenu, et la probabilité de se trouver en situation de faible revenu de manière persistante est de six à huit fois plus élevée chez les personnes de ces groupes que dans le reste de la population.

Il y a lieu de s'intéresser à la persistance des niveaux de revenu familial non seulement au cours de la vie d'une personne, mais aussi entre les générations. Depuis longtemps, on se demande dans quelle mesure les enfants élevés dans la pauvreté vivent eux-mêmes, à l'âge adulte, dans la pauvreté. Une étude récente portant sur ce sujet donne à penser qu'il n'y a absolument aucune correspondance directe entre les revenus des parents et ceux de leurs enfants. Devenus jeunes adultes, la plupart des enfants issus d'une famille à faible revenu ne se trouvent pas eux-mêmes en situation de faible revenu. La corrélation entre le revenu du parent et celui de l'enfant (devenu jeune adulte) est plus grande chez les familles à revenu élevé que chez les familles à faible revenu; les premières sont plus susceptibles que les secondes de transmettre leur statut économique à leurs enfants. En outre, parmi les cinq pays pour lesquels il est possible d'établir des comparaisons, le Canada semble afficher un taux élevé de mobilité intergénérationnelle du revenu. Au Canada, la situation des enfants (devenus jeunes adultes) à l'égard du revenu dépend moins de celle de leurs parents qu'aux États-Unis ou au Royaume-Uni et se compare aux niveaux élevés de mobilité intergénérationnelle observés dans les pays nordiques.

Bibliographie

- Abbott, M.G. et C.M. Beach. 1993. «Immigrant earnings differentials and birth-year-effects for men in Canada: post-war-1972.» *Revue canadienne d'économique*. 26, 3: 505-524.
- Aydemir, A. et M. Skuterud. 2004. « Explication de la détérioration des gains au niveau d'entrée des cohortes d'immigrants au Canada : 1966-2000. » Série de documents de recherche sur les études analytiques 11F0019MIF2004225. Direction des études analytiques. Ottawa : Statistique Canada.
- Beach, C. et G.A. Slotsve. 1996. «Are we becoming two societies? Income polarization and the myth of the declining middle class in Canada.» *The Social Policy Challenge*. 12. Toronto : Institut C.D. Howe.
- Bloom, D.E. et M. Gunderson. 1991. «An analysis of the earnings of Canadian immigrants.» Dans *Immigration, Trade and the Labour Market*. John M. Abowd et Richard B. Freeman (réds.). Chicago : The University of Chicago Press.
- Card, David, Thomas Lemieux et Craig Riddell. 2003. «Unionization and wage inequality: a comparative study of the U.S., the U.K. and Canada.» Document du travail de NBER n° 9473. Cambridge, MA : National Bureau for Economic Research.
- Corak, M. 2001. «Are the kids all right? Intergenerational mobility and child well-being in Canada.» Dans *The review of economic performance and social progress, The longest decade: Canada in the 1990s*. K. Banting, A. Sharpe et F. St.-Hilaire (réds.). Volume 1 : 273-292.
- Corak, M., W-H. Chen., A. Demanti et D. Butler. (À venir). «Social cohesion and the dynamics of income in four countries.» Série de documents de recherche sur les études analytiques 11F0019MIF. Direction des études analytiques. Ottawa : Statistique Canada.
- Corak, M. et A. Heisz. 1999. «The intergenerational earnings and income mobility of Canadian men : Evidence from longitudinal income tax data.» *The Journal of Human Resources*. 34, 3 : 504-533.
- Drolet, M. et R. Morissette. 2000. «Dans quelle mesure les Canadiens sont-ils exposés au faible revenu?» Série de documents de recherche sur les études analytiques 11F0019MIF2000146. Direction des études analytiques. Ottawa : Statistique Canada.
- Duncan, G. 1984. «Years of poverty, years of plenty : The changing economic fortunes of American workers and families.» Michigan : Institute for Social Research, University of Michigan.
- Esping-Andersen, Gosta. 1990. *The Three Worlds of Welfare Capitalism*. Princeton, NJ : Princeton University Press.

- Esping-Andersen, Gosta. 1999. *The Social Foundations of Post-Industrial Economies*. New York : Oxford University Press.
- Finnie, R. 2000. «The dynamics of poverty in Canada: What we know, what we can do.» Commentaire de l'Institut C.D. Howe n° 145, le 28 septembre 2000. (ISSN 0824-8001). Toronto : Institut C.D. Howe.
- Frenette, M., D. Green et G. Picot. 2004. «Croissance de l'inégalité du revenu pendant les années 1990 : exploration de trois sources de données.» Série de documents de recherche sur les études analytiques 11F0019MIF2004219. Direction des études analytiques. Ottawa : Statistique Canada.
- Frenette, M. et R. Morissette. 2003. « Convergeront-ils un jour? Les gains des travailleurs immigrants et de ceux nés au Canada au cours des dernières décennies. » Série de documents de recherche sur les études analytiques 11F0019MIF2003215. Direction des études analytiques. Ottawa : Statistique Canada.
- Gottschalk, P. et T.M. Smeeding. 1997. «Cross-national comparisons of earnings and income inequality.» *Journal of Economic Literature*. 35, 2 : 633-687.
- Green, D.A. et C. Worswick. 2002. *Gains des immigrants de sexe masculine au Canada : Effets de l'intégration au marché du travail et avantages de l'expérience acquise à l'étranger*. Université de la Colombie-Britannique, Département de science économique. Document préparé pour Citoyenneté et Immigration Canada.
- Hatfield, M. 2003. « Persistent low-income: A key barrier to social inclusions. » Direction générale de la recherche appliquée, Développement des ressources humaines Canada. Document photocopié.
- Myles, J. 2000. «The maturation of Canada's retirement income system: income levels, income inequality and low income among older persons.» *Revue canadienne du vieillissement*. 19, 3 : 287-316.
- OCDE. 1996. *Perspectives de l'emploi*. Paris : Organisation de coopération et de développement économique.
- Osberg, L. 2000. «Poverty in Canada and the USA: Measurement, trends and implications. » Message du président à l'Association canadienne d'économie, le 3 juin, 2000, à Vancouver.
- Picot, G. et F. Hou. 2003. «La hausse de faible revenu chez les immigrants récents au Canada.» Série de documents de recherche sur les études analytiques 11F0019MIF2003198. Direction des études analytiques. Ottawa : Statistique Canada.

- Picot, G., R. Morissette et J. Myles. 2003. «Intensité des faibles revenus au cours des années 90 : le rôle de la croissance économique, des revenus d'emploi et des transferts sociaux.» Série de documents de recherche sur les études analytiques 11F0019MIF2003172. Direction des études analytiques. Ottawa : Statistique Canada.
- Picot, G., M. Zyblock et W. Pyper. 1999. «Qu'est-ce qui explique les mouvements des infants vers la situation de faible revenu et hors de celle-ci, les changements de situation sur le marché du travail ou le mariage et le divorce?» Série de documents de recherche sur les études analytiques 11F0019MIF1999132. Direction des études analytiques. Ottawa : Statistique Canada.
- Reitz, J. 2001. «Immigrant success in the knowledge economy: institutional changes and the immigrant experience in Canada, 1970-1995.» *Journal of Social Issues*. 57, 3 : 579-613.
- Riddell, W.G., B. Boudarbat, et T. Lemieux. 2003. «Recent Trends in Wage Inequality and the Wage Structure in Canada.» University of British Columbia. Document préparé pour : Equality, Security and Community Project on Inequality in Canada.
- Smeeding, T. 2003. «Government Programs and Social Outcomes: The United States in Comparative Perspective.» Document préparé pour la conférence Smolensky: Poverty, the Distribution of Income and Public Policy, University of California-Berkeley, le 12 et 13 décembre 2003.
- Solon, Gary. 2002. «Cross-country differences in intergenerational earnings mobility.» *Journal of Economic Perspectives*. 16, 3 : 59-66.
- Wolfson, M. et B. Murphy. 2000. «Inégalités de revenu en Amérique du Nord : le 49e parallèle a-t-il encore de l'importance?» No 11-010-XIB au catalogue de Statistique Canada. *Observateur économique canadien*. 13, 8 : 3.1-3.24
- Wolfson, M. et B. Murphy. 1998. «Une nouvelle perspective des tendances de l'inégalité des revenus au Canada et aux États-Unis.» Série de documents de recherche sur les études analytiques, 11F0019MIF1998124. Direction des études analytiques. Ottawa : Statistique Canada.